



**LEGENDE**

- ZONES**
- UAa : Cœur historique de densité forte
  - UAb : Cœur historique de densité moyenne
  - UB : Habitat résidentiel
  - UBi : Habitat résidentiel (présence de sources)
  - UE : Zone d'activités économiques
  - UL : Zone d'équipements publics ou d'intérêt collectif
  - UP : Zone urbaine à vocation patrimoniale
  - 1AUh : Zone de renouvellement urbain
  - 1AUe : Zone de développement d'activités économiques
  - 1AUa : Zone de développement à court terme à vocation d'habitat
  - 1AUp : Zone de développement à vocation d'habitat (risque de pollution)
  - A : Zone agricole
  - N : Zone naturelle
  - NC : Zone d'exploitation de carrière
  - Nn : Constructions isolées en zone naturelle
  - NL : Zone naturelle d'équipements de loisirs
  - Nm : Zone naturelle du marais, Dozat
  - Np : Secteur accueillant des constructions isolées, au patrimoine architectural à préserver
  - Nr : Zone correspondant à la carrière de Born-sur-Oise

**PRESCRIPTIONS**

- Zone de protection du patrimoine (Art. L151-19 du CU)
- Espaces Boisés Classés (EBC - Art. L113-2 du CU)
- Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé
- Cœur d'îlot à préserver (Art. L151-23 du CU)
- Alignement de maintien d'alignement (Art. L151-23 du CU)
- Murs de clôture protégés (Art. L151-19 du CU)
- Sentes et chemins piétons à protéger (Art. L151-38 du CU)
- Bâtiments identifiés (Art. L151-19 du CU)

**INFORMATIONS**

- Cimetière
- Zone d'expansion des nuisances
- Périphérie de 500m autour du monument historique
- Monument historique
- Surfaces en eau (source : BD topo IGN)
- Courbes de niveau (Source : IGN)
- Limite de commune



**COMMUNE DE PRECY SUR OISE**

**MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

**4b**

**APPROBATION**  
Vu, pour l'avis, annexé à la délibération du 18.02.2026

**REGLEMENT GRAPHIQUE**  
Plan de découpage en zones  
Zones urbaines – 1/2500<sup>e</sup>